



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E182769

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 26/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 793 751 751 00033

Code NACE : 4645Z

Numéro caisse de congés payés : 85 0012794

Assurance Responsabilité Travaux : MUTUELLE VAL DE SAÔNE BEAUJOLAIS 3TLED-5001668-A

Assurance Responsabilité Civile : ACTE IARD 2 731972

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : AVANTAGES ECO ENERGIE

200 RUE LEON BLUM
PARC DECOMBEROUSSE
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 04 87 91 29 20

Portable : 07 82 07 27 97

Site Internet :

E-mail : b.arouch@2bs-diffusion.fr

Responsabilité légale : AROUCH BRUNO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 33 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	30/06/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	30/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/12/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	28/06/2022
o Poêle ou insert bois	28/06/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/12/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	12/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.